

**Lutte contre la Pollution et autres Mesures pour Protéger la Biodiversité du
Lac Tanganyika (RAF/92/G32)**

COMPTE-RENDU DE LA TROISIEME ET DERNIERE REVUE TRIPARTITE

Nairobi, 13 Juillet 2000

1. Introduction

Ce compte-rendu n'est pas un procès-verbal des différentes interventions, mais reprend les points les plus importants soulevés au cours des discussions et les résultats de la réunion sans tenir compte de l'ordre chronologique dans lequel ils ont apparu pendant la réunion.

2. Lieu et Participation

La troisième et dernière Revue Tripartite a eu lieu au Safari Park Hotel à Nairobi, Kenya, le jeudi 13 Juillet 2000. La liste complète des participants est donnée à l'Annexe 1. Trente et un participants ont pris part à cette réunion: 5 du Burundi, 4 de la RDC, 4 de la République Unie de Tanzanie, 4 de la République de Zambie, 4 du PNUD, 1 de l'UNOPS, 4 de NRI, 5 de l'UCP et 1 Invité d'honneur.

3. Déroulement de la réunion

M. Jérôme Karimumuryango, Directeur Général de l'INECN du Burundi, a été désigné pour présider la réunion.

3.1 Accueil par le président

Le président élu, M. Jérôme Karimumuryango, Directeur Général de l'Institut National pour l'Environnement et la Conservation de la Nature (INECN) du Burundi, a souhaité la bienvenue à tous les participants.

3.2 Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été adopté comme suit:

1. Accueil par le président
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Compte-rendu et questions soulevées par la 2^{ème} RTP
4. Examen du projet de rapport d'évaluation finale
5. Examen du rapport terminal PNUD
6. Etat d'avancement du projet "PDF". Etapes suivantes.
7. Sort des équipements du Projet
8. Divers
9. Observations finales
10. Clôture

3.3 Compte-rendu et questions soulevées par la 2^{ème} RTP

Les principales conclusions et recommandations de la 2^{ème} RTP marquées dans le compte-rendu de cette réunion ont été examinées une à une. Les 18 recommandations étaient celles qui avaient été acceptées par la précédente Revue Tripartite prenant racine dans le rapport d'évaluation à mi-parcours qui avait eu lieu en Novembre 1999.

En résumé, il a été conclu que toutes les recommandations avaient été entièrement incorporées dans les activités du projet, sauf la recommandation No 15 disant que “Le projet devrait élaborer et mettre en œuvre avant la fin du projet des mécanismes/procédures durables d'échanges professionnels entre les spécialistes nationaux” Il a été noté que dans le projet actuel, la préparation de certains de ces mécanismes avait été effectuée, et ceux-ci ont été incorporés dans le PAS et la Convention sous forme de Secrétariat Régional et de comités techniques qui feraient partie du futur Organe Intérimaire de Gestion du Lac et finalement de l'Autorité de Gestion du Lac. La mise en œuvre effective de ces mécanismes devrait probablement attendre la mise en place d'un projet suivant car ils dépassaient en fait les moyens actuels des pays riverains.

La Tanzanie a demandé des clarifications concernant les documents à produire par le projet. Le CP a expliqué que ces documents devraient être essentiellement en trois lots. D'abord, il y aurait une synthèse générale des résultats des études spécialisées avec un résumé des aspects importants de l'exécution du projet et des procédures qui seraient de valeur pour le futur développement du projet. Ceci serait probablement un document en un ou deux volumes et serait produit sous les auspices de l'UNOPS après la fin de cette phase du projet, c'est-à-dire le 31 Juillet 2000. Deuxièmement, il y aurait un jeu de tous les principaux rapports finaux produits dans les deux langues pour chacune des composantes du projet, dont le Revue de base, le PAS, l'ADT, le projet de Convention etc. Ces rapports seraient reliés et distribués dans le format papier. Enfin, tous les documents complémentaires d'importance, y compris ceux qui sont mentionnés en haut, produit au cours des cinq ans qu'a duré le projet, et qui seront mis sur le site web du projet et sur CD-ROM une fois tous les rapports seront terminés.

M. Schuetz-Mueller a appuyé le CP en disant qu'il était de la plus haute importance qu'un document de synthèse soit produit pour expliquer ce que le projet a réalisé au cours des cinq ans. Le document serait disponible pour quiconque voudrait avoir des informations sur le projet, en particulier pour ceux qui ont libéré d'importantes sommes d'argent pour ce projet. Ensuite, des documents individuels plus détaillés seraient produits pour permettre à toute personne intéressée les exploiter plus en profondeur. Il a applaudi le fait que grâce aux technologies actuelles, tous ces documents seront mis sur CD-ROM pour une meilleure accessibilité. Il a en plus clarifié que bien que NRI aura facilité les activités de ce projet jusqu'au 31 juillet, UNOPS continuera à travailler avec les quatre pays jusqu'au jour où l'USCP ouvrira officiellement ses portes et remplacera le PBLT, ceci afin d'éviter un hiatus et une perte du rythme acquis.

Les erreurs suivantes ont été relevées dans le compte-rendu : A l'Annexe 1, Liste des Participants de Zambie, Georges Chitalu devrait être George Chitalu. Egalement, l'affiliation institutionnelle de Mme Nsomi devrait être "National Institute for Scientific and Industrial Research (NISIR)". Pour la Tanzanie dans la même liste, le titre "Assistant Director, Division of Fisheries" devrait s'appliquer à M. W.V. Haule et non à Mme Hawa Msham comme marqué.

Avec ces corrections, le compte-rendu de la deuxième Revue Tripartite a été adopté.

3.4 Examen du projet de rapport d'évaluation finale

Le CP a signalé que l'évaluation finale du projet a eu lieu entre le 28 avril et le 26 mai 2000. Deux consultants ont effectué l'évaluation. Il s'agissait de M. Lothar Gündling qui s'est exclusivement occupé de la composante juridique et institutionnelle du projet et qui était chef de l'équipe, et de M. Stanislaw Manikowski qui s'occupait des autres composantes du projet. Après les observations du GEF (FEM), le projet de rapport a été remis à la région le 3 juillet 2000.

La réunion a examiné en détail le volumineux projet de rapport qui contenait 26 recommandations spécifiques faites par l'équipe d'évaluation. Il a été proposé que la réunion adopte, rejette ou accepte chacune des recommandations moyennant quelques modifications ou clarifications. En plus des recommandations spécifiques, les évaluateurs avaient mis en exergue dans leur rapport un certain nombre de brefs commentaires ou de déclarations se rapportant à différents aspects de l'exécution du projet. Ceux-ci ont également été examinés dans la réunion.

Après l'examen des premiers commentaires et recommandations, plusieurs délégations ont exprimé leur difficulté de comprendre exactement ce que les évaluateurs voulaient recommander. La terminologie et la structure utilisées rendaient certaines recommandations ambiguës ou tout simplement non claires. La réunion a recommandé qu'on demande aux évaluateurs de faire les clarifications nécessaires dans leur rapport final.

En plus, comme certaines recommandations concernaient l'actuelle direction du projet, d'autres les institutions des pays, et d'autres encore le projet PDF, il serait préférable qu'elles soient regroupées de cette manière dans le résumé du rapport.

Voici la liste des commentaires (C) et des recommandations (R) qui ont été analysés et la décision de la réunion sur chacun d'entre eux.

*C. Le fait que malgré de grands obstacles, le projet ait aussi bien réussi, est un résultat remarquable. **Accepté.***

*C. La conclusion générale est que le projet de la Convention est un document de bonne qualité. **Accepté.***

*C. Globalement, la gestion, le suivi et l'appui ont été jugés utiles et d'un grand soutien par la direction du projet et importants pour la mise en œuvre des activités du projet. **Accepté.***

*C. Le comité de direction régional a joué un rôle important dans l'exécution du projet. Malheureusement les corps nationaux demandent à être revitalisés. **Rejeté dans sa forme actuelle** : Ce qui est dit ici n'est pas du tout clair. Quels organismes nécessitent-ils une revitalisation – quand?*

*C. Ce qui a caractérisé l'engagement des gouvernements dans les activités du projet était un accroissement régulier de la participation aux buts du projet, et à la contribution, à la réalisation des objectifs du projet. **Accepté.***

*C. La direction du projet a réagi de façon réussie aux changements d'environnement. **Accepté** mais devrait être plus spécifique en ce qui concerne le terme "direction du projet"*

*R1. Préparer un document de synthèse actualisant les connaissances acquises sur le lac Tanganyika, indiquant les autres études importantes à mener, à la fois pour mieux comprendre la singularité du lac et les moyens de la protéger. Un tel document sera d'une grande valeur pour les futurs projets de gestion du lac Tanganyika et pour les autres pays de la région engagés en ce moment dans des activités similaires de protection de l'eau. Il augmentera aussi la sensibilisation de l'opinion publique et des décisionnaires dans les pays riverains. **Accepté**, ceci sera entrepris; voir commentaires en haut.*

*R2. Il est recommandé aux gouvernements que la recherche future ou les efforts de recherche appliquée visant à la protection de la biodiversité du lac implique que les parties prenantes aussi, et leurs résultats contribuent à résoudre des problèmes pratiques spécifiques. **Accepté**, mais doit être clarifiée en ce qui concerne les parties prenantes dont il est question.*

*R3. Il est en outre recommandé que les futurs projets de protection du lac sponsorisés par le FEM comparent les bénéfices attendus de la recherche financée avec ses coûts. **Rejeté**, dans sa formulation actuelle. Ce qui est recommandé n'est pas clair.*

*R4. Il est recommandé que les projets du PNUD/GEF incorporent dans leurs programmes de travail des activités qui les aideront à suivre la perception du projet par les personnes impliquées clés. **Accepté**, mais nécessite une formulation plus précise.*

R5. Il est recommandé que les futures éditions du plan d'action stratégique et l'ADT utilisent pleinement les résultats des études spécifiques. Il est aussi recommandé que les documents finaux décrivant les résultats de ces études indiquent clairement le lien entre les résultats atteints et les actions nationales visant à la protection du

lac. **Accepté**, mais il a été noté que l'ADT finale comportait la contribution finale de l'ES (barre ESP) sous forme de documents préparés pour le PAS, qui n'étaient pas et n'avaient pas à être les rapports finaux des ES.

Le PAS final par conséquent comportait les résultats finaux de l'ES et ceux-ci ont alimenté le programme d'actions prioritaires du PAS. Cependant, à la fin, ceux-ci n'étaient pas différents de la première ADT.

R6. *Il est recommandé que les gouvernements des pays riverains conservent les groupes du PAS (ou des corps équivalents) et les chargent de promouvoir la mise en œuvre du PAS, et guide l'administration du pays et les secteurs privés qui investissent dans les priorités du PAS. **Accepté**, supposé se rapporter aux activités post-projet (PDF).*

R7. *La direction du projet avec les gouvernements nationaux, installe des corps nationaux intermédiaires en tant que facilitateurs pour la signature de la convention et de la procédure de ratification. **Accepté**, mais avec une nouvelle formulation allant dans le sens suivant pour plus de clarté : “ La direction du projet avec les gouvernements des pays respectifs devrait assurer la mise en œuvre de larges consultations nationales pour faciliter le processus de signature et de ratification de la Convention.”*

R8. *Il est recommandé que la Convention se préoccupe aussi des menaces sur le lac provenant de pays non riverains. **Accepté**.*

R9. *Il est recommandé que le projet décrive les premiers résultats des activités lancées, évalue leurs coûts, et produise un rapport sur l'impact qu'elles ont eu en terme d'amélioration des pratiques de pêche, d'usage viable du territoire et de réduction de la déforestation. **Rejeté**, dans sa formulation actuelle, les activités auxquelles on se réfère ne sont pas clairement indiquées, ni la façon dont les coûts pourraient être évalués dans la période restante.*

R10. *Il est recommandé que les institutions nationales continuent à suivre l'impact de l'éducation en matière d'environnement lancé par le projet. **Accepté**, avec l'addition du mot “programme” dans la fin de la phrase.*

R11. *Le gouvernement et les donateurs devraient inclure les recommandations et les leçons de l'éducation en matière d'environnement lancé par le projet dans les autres activités de développement dans la région du lac Tanganyika. Les bénéfices attendus pour la protection du lac des projets planifiés devraient être un des critères de leur financement prioritaire. **Nécessite une clarification**.*

R12. *Les futurs projets de réduction de la pauvreté pour les populations vivant dans les environs du lac devraient prendre en considération les résultats des études spéciales. Une coordination régionale de ces futurs projets bénéficierait à la fois à la population et au lac. **Accepté**.*

R13. Il est recommandé, que la direction du projet et les coordinateurs nationaux facilitent la création de structures nationales chargées de mettre en œuvre les décisions de l’Autorité au niveau national. Ces structures peuvent agir comme une contrepartie aux initiatives régionales lancées par l’Autorité, et transmettre les préoccupations nationales à l’Autorité. Clarification nécessaire. A quelle Autorité fait-on référence, quelle composante de la direction du projet, et quelle sorte de “structures”

*R14. Il est recommandé que le projet, avant son achèvement, propose une telle structure sous la forme d’un comité de direction régionale intérimaire, comme superviseur et de comité de coordination nationale intérimaire, comme contreparties nationales. Premier élément **Rejeté** car il est actuellement inclus dans le PAS; deuxième élément **Accepté** comme faisant partie des futurs besoins.*

*R15. Il est recommandé que la direction du projet et, après l’achèvement du projet, les institutions nationales et les ministères techniques concernés sensibilisent largement aux résultats des études de réduction de la sédimentation et des études de gestion du terrain et développent la prise de conscience des citoyens des pays et des autorités sur l’importance de ces problèmes, à la fois pour le lac et pour le bien-être des populations rurales. **Accepté**, mais on a remarqué que les évaluateurs ont omis de mentionner certains résultats importants du projet qui se rapportent à cette recommandation, c'est-à-dire:*

Le site web du projet

Le système SIG et sa large métadatabase

De plus, l’ESBIO a développé deux bases de données pour supporter son programme de terrain, une pour gérer les données récoltées dans le programme de terrain, et une autre pour rassembler les données historiques provenant des études antérieures et de la documentation. Les deux ont été conçues pour être compatibles avec le SIG du PBLT.

*R16. Il est recommandé que la direction du projet identifie les étapes exigées par la mise en œuvre d’un système intégré de suivi de la pollution. Cette intégration signifie, d’un côté l’intégration du suivi de la pollution au suivi de la biodiversité et de la sédimentation et, d’autre part, la création de liens permanents avec les forces de l’ordre et les agences nationales travaillant au développement de la prise de conscience. **Accepté**, avec une clarification concernant la direction du projet.*

*R17. Il est recommandé que la direction du projet et les coordinateurs nationaux identifient les structures gouvernementales qui seront responsables du suivi de la biodiversité du lac et de la création de zones pour la protection de la biodiversité et de la reproduction du poisson. **Accepté**.*

R18. Il est recommandé que les chiffres disponibles concernant la pêche dans le lac soient analysés à partir du point de vue des besoins des programmes prioritaires

spécifiques identifiés dans le PAS. La direction du projet pourrait recommander aux agences nationales d'assurer des études complémentaires ou de suivi.

Accepté.

*R19. Il est recommandé que les études sociales visant à réduire l'impact de l'activité humaine sur la biodiversité du lac soient attachées à tout projet concernant la gestion viable du lac et de son bassin. Le présent projet devrait identifier les institutions les plus appropriées de la région pour continuer à rassembler et analyser l'information provenant de toutes les études sociales et socio-économiques. **Accepté.***

*R20. Il est donc recommandé que le projet et les institutions nationales qui vont être en charge du suivi des activités lancées, collaborent étroitement avec les administrations locales et les programmes existants de réduction de la pauvreté. **Accepté.***

*R21. Il est recommandé que la direction du projet et les coordinateurs nationaux assurent le transfert de toutes les sources d'information et des banques de données vers les pays. **Accepté.***

*R22. Le projet et ses partenaires nationaux devraient préparer un inventaire des zones de recherche et établir la liste des priorités en fonction de leur importance pour la gestion du lac, la mise en œuvre du PAS, et la compréhension de la biodiversité du lac. **Accepté.***

*R23. Il est recommandé que les autorités nationales incluent ces suggestions dans la future version du PAS. **Accepté.***

*R24. Il est recommandé que les autorités nationales évaluent le niveau de conscience des parties intéressées. Une telle évaluation indiquera les efforts nécessaires au développement de la conscience, les parties à qui s'adresser, et informera les autorités sur les outils les plus appropriés. **Accepté.***

*R25. Il est recommandé que la direction du projet et les coordinateurs nationaux assurent une large sensibilisation aux résultats du projet qui pourraient avoir un impact à moyen et court termes, à la fois sur le bien-être des citoyens des pays et sur l'environnement du lac. **Accepté.***

R26. Il est donc recommandé au comité de direction régional et aux gouvernements des pays riverains d'identifier les donateurs susceptibles de soutenir la prochaine phase des projets de protection de la biodiversité du lac Tanganyika. Pendant cette phase, qui pourrait correspondre à la période intérimaire entre l'achèvement du présent projet et la mise en œuvre de la Convention, les projets pourraient se concentrer sur des activités telles que :

- *La promotion de l'intégration du PAS dans les programmes de développement nationaux et la facilitation de la signature et la ratification de la Convention,*
- *L'assistance dans la formulation spécifique des projets de protection du lac en accord avec le PAS,*
- *Tester l'importance des bénéfices générés par les activités de protection du lac,*
- *Promouvoir l'approche de la protection du lac parmi les donateurs pour les pays riverains,*
- *Divulguer les résultats du présent projet au sein des parties intéressées. **Accepté.***

Dans la Section 3.2 du rapport intitulée "Réalisation des Objectifs", les évaluateurs ont fait les brefs commentaires suivants qui ont été tous **Acceptés** par la réunion:

C. Le projet a établi avec succès un programme de gestion régional à long terme.

C. Le projet a aussi formulé un cadre régional pour une gestion coopérative du lac sous la forme de la Convention sur la gestion viable du lac Tanganyika.

C. En résumé, le troisième objectif immédiat a été partiellement atteint.

C. En résumé, les structures de coordination régionale ont été élaborées, mais seulement la structure régionale du projet a été testée.

C. Le projet a lancé cinq études spéciales. Leurs résultats ont contribué à la formation d'une stratégie de protection globale de la biodiversité du lac et ont aidé à identifier les actions prioritaires qui ont été incluses dans le programme d'action stratégique.

C. Les propositions de gestion environnementale n'ont pas été mises en œuvre par le projet.

C. En résumé, le projet a réalisé avec succès quatre objectifs immédiats. La réalisation de deux autres a été retardée directement ou indirectement par l'insécurité dans la région. Les résultats du projet sont de très grande qualité et ont une très grande importance régionale.

Les importants commentaires faites dans la Section 3.3 "Leçons tirées du projet" et la Section 3.4 "Actions Ultérieures" ont été **Acceptées** par la réunion.

3.5 Examen du rapport terminal PNUD

Le PC a présenté ce point en utilisant le document de Rapport Terminal PNUD. Il a mentionné que le rapport était encore incomplet parce qu'il attendait encore les contributions des Coordinateurs Nationaux. Ainsi dans son état actuel, le rapport contenait seulement les contributions du Coordinateur du Projet et du PNUD.

Il a été convenu que les Coordinateurs Nationaux se réuniraient avec Dr Menz après la réunion pour parcourir le document et voir ce qu'on attendait de chaque pays, et les différentes contributions seraient alors envoyées à l'UCP avant le 21 Juillet 2000. Sinon, les contributions devront être envoyées directement au bureau du PNUD de Dar es Salaam.

La Tanzanie et le PNUD ont demandé s'il y avait urgence. Le CP a répondu que le document était assez urgent car dans l'idéal, il devrait être soumis avant la réunion de GEF (FEM) qui examinera la proposition PDF le 27 Juillet 2000.

Concernant la procédure, le PNUD a encore indiqué que l'UNOPS, en sa qualité d'agence d'exécution, devrait d'abord approuver le rapport avant de le transmettre au PNUD pour analyse finale.

3.6 Etat d'avancement du Projet PDF; Etapes suivantes.

Le CP a signalé que tous les pays avaient approuvé et signé la proposition "PDF-C" et que celle-ci sera examinée par GEF (FEM) dans sa réunion du 27 Juillet. Les documents supplémentaires d'appui seraient le PAS, l'Evaluation Finale ainsi que les comptes-rendus des présentes réunions.

M. Schuetz-Mueller a ensuite expliqué tout le processus conduisant à l'acceptation finale du document. Il a dit que le PNUD, en consultation avec les pays, est responsable de la rédaction du Document de Projet sur base de la proposition. Une fois le document signé et accepté par tous les pays, les fonds peuvent être alors libérés. Il espérait que, s'il n'y a aucun obstacle, tout le processus serait terminé avant Octobre 2000.

3.7 Sort des équipements du Projet

Le CP a présenté un inventaire et une série de recommandations au comité. Ceux-ci ont été discutés et les points suivants ont été soulevés.

Le PC a rappelé qu'il faudrait garder en tête que le projet "PDF-C" qui prendra la relève n'avait pas prévu de budget pour acheter aucun équipement.

Le Burundi a proposé que les équipements et les véhicules puissent rester là où ils sont aujourd'hui en attendant le démarrage du nouveau projet "PDF-C", mais qu'ils continuent à être utilisés dans les activités de suivi. Ils devraient également continuer à porter l'étiquette du PNUD.

La RD Congo a signalé que certains équipements prévus ne sont jamais arrivés à destination, et que ceux-ci devraient être livrés dans ces endroits nonobstant la fermeture du projet. Le CP a expliqué que cela sera fait avant la fin du projet.

La Tanzanie a émané s'il ne serait pas mieux de placer le centre SIG à Dar es Salaam (Institute of Resource Assessment) en attendant la deuxième phase, et s'il ne faudrait pas donner le véhicule de Kigoma au bureau du Coordonnateur National. Le CP a expliqué que le projet "PDF-C" n'utilisera pas le SIG parce qu'avec la réduction du personnel pour coller avec le budget, il n'y avait plus de place pour un spécialiste de manipulation des données.

La Zambie a proposé d'utiliser des principes simples disant par exemple que 1) Tous les équipements et véhicules, excepté ceux de l'UCP, restent là où ils sont à condition que les services qui les utilisent généralement puissent y accéder, et 2) Tous les équipements destinés à l'USCP soient gardés par le PNUD avant leur transfert effectif.

M. Schuetz-Mueller a expliqué que le PNUD garde généralement l'œil sur les équipements des projets, et qu'il est libre des les affecter à un autre projet si nécessaire. Cependant, lorsqu'il y a un autre projet qui suit, les équipements sont généralement gardés pour celui-là. Il a par conséquent proposé que les équipements restent là où ils sont en attendant le démarrage du nouveau projet. C'est ce dernier qui déciderait alors sur les équipements à garder et ceux à remettre aux institutions des pays respectifs.

Après avoir considéré les différentes options, il a été **Accepté** que tous les équipements et véhicules garderaient l'étiquette du PNUD et resteraient dans leur emplacement actuel. Les exceptions concerneront a) Les équipements de bureau et les rapports logés dans le bureau de l'UCP de Dar es Salaam qui devront être stockés au PNUD Dar es Salaam jusqu'à la mise en place de l'USCP b) Les ordinateurs et les rapports logés dans le bureau de l'UCP de Bujumbura qui devront être expédiés au PNUD Dar es Salaam où ils attendront leur éventuelle utilisation par l'USCP c) les véhicules de l'UCP de Bujumbura qui seront mis à la disposition de l'INECN.

Il a été en plus **Accepté** que dans le cas où une institution donnée utilise habituellement des équipements du projet qui sont remis à une autre institution, alors la première institution continuera à avoir accès à ces équipements pour les activités de suivi après ce projet.

Le sort définitif des équipements sera décidé une fois que les besoins des projets qui suivront auront été clairement établis.

Il a été conseillé au CP de transmettre les propositions des réunions et les inventaires complets à l'UNOPS ainsi qu'aux bureaux du PNUD des pays respectifs.

4.8 Divers

Aucun point n'a été soulevé dans les divers.

4.9 Observations finales

Le président a demandé aux différentes délégations et personnalités présentes d'exprimer tout autre commentaire.

Le Burundi a exprimé ses remerciements à tout le monde pour leur esprit de collaboration, et a souhaité que le projet puisse continuer sans interruption.

La RD Congo a remercié le président pour avoir réduit la durée de la réunion, et a aussi remercié l'UCP et tout le monde pour l'excellent climat de travail ayant marqué les travaux. Il a demandé à tous d'applaudir l'heureuse fin de ce projet.

La Tanzanie a félicité le président pour avoir dirigé les réunions de main de maître. Elle a exprimé sa satisfaction pour l'exécution et les principaux résultats du projet, et a réaffirmé son engagement pour la mise en œuvre du PAS. Elle a remercié tout le monde de l'avoir choisi pour abriter le projet "PDF-C", et a mentionné qu'un bâtiment était déjà disponible à cet effet. Elle a demandé à tout le monde de ne pas perdre le rythme acquis et de déployer les mêmes efforts avec le nouveau projet. Elle a loué toutes les organisations et personnalités qui s'étaient dépensés sans compter pour la réussite du projet.

La Zambie a exprimé ses remerciements au CP, au président ainsi qu'à toute l'organisation, de même qu'aux experts nationaux et internationaux.

L'UNOPS a remercié le président et tous les participants pour leur travail. Il a signalé que NRI terminerait ses activités avec le projet le 31 Juillet, mais que la coordination continuerait à être assurée par Margaret Chi de l'UNOPS. Il a souhaité qu'une réunion du Comité Directeur puisse se tenir vers la fin de cette année.

Le PNUD a exprimé ses remerciements au président et aux quatre délégations. Il a aussi remercié l'UNOPS, l'UCP, les experts etc, et a déclaré qu'il était content que les évaluateurs aient déclaré que le projet avait été un succès en général.

Le CP a remercié les institutions et les personnalités qui avaient contribué à la réussite du projet, ainsi que les quatre gouvernements pour leur appui. Il a signalé qu'il allait quitter la Tanzanie le 29 Juillet, mais a souhaité une heureuse continuation au projet.

Dr Kelly West a déclaré qu'elle avait été heureuse de travailler pour le projet et a remercié toutes les personnes qui avaient travaillé avec elle. M. David Silverside a souhaité au projet d'aller de l'avant. M. Sisila a saisi cette occasion pour présenter Mme Deborah Kahatano qui allait le remplacer au PNUD -Dar es Salaam.

Enfin, le président a remercié tout le monde pour leur participation, ainsi que le Safari Park Hotel pour leur hospitalité.

4.10 Clôture

Le président a clôturé la Troisième et Dernière Revue Tripartite le Jeudi 13 Juillet 2000 à 19:36.

ANNEXE 1 LISTE DES PARTICIPANTS

BURUNDI

- | | |
|-----------------------------|--|
| 1. M. Jérôme Karimumuryango | Coordinateur National, Directeur Général INECN |
| 2. M. Boniface Nyakageni | Conseiller au MINATE |
| 3. M. Benoît Bihamiriza | Directeur, Dép. Affaires Juridiques et Contentieux |
| 4. M. Ferdinand Nderagakura | Directeur de l'Environnement, MINATE |
| 5. M. Gabriel Hakizimana | INECN |

RD CONGO

- | | |
|----------------------------|--|
| 6. M. Mbusu Ngamani | Secrétaire Général, Ministère de l'Environnement |
| 7. M. Mady Amule | Coordinateur National, Directeur, Min. de l'Env. |
| 8. Dr Nshombo Mudherwa | Directeur General du CRH-UVIRA |
| 9. Amb. Mapango Kemishanga | Directeur, Dép. Affaires Juridiques et Contentieux |

TANZANIE

- | | |
|-----------------------|---|
| 10. M. Eric Mugurusu | Director, Division of Env., Vice President's Office |
| 11. Ms Anna Mayawalla | Principal Planning Officer, Planning Commission |
| 12. M. W.V. Haule | Assistant Director, Fisheries Division |
| 13. Ms Hawa Msham | Assistant National Co-ordinator, Division of Env. |

ZAMBIE

- | | |
|----------------------------------|--|
| 14. M. Luanda Aongola | Director of Planning, Min of Env and Natural Resources |
| 15. M. George Munshimbwe Chitalu | Assistant National Co-ordinator, ECZ/LTBP |
| 16. M. S.Y. Nsongela | Senior Inspector, EIA, ECZ. |
| 17. Ms Maureen Nsomi | Senior Scientist, NISIR |

NRI

- | | |
|-------------------------|--|
| 18. M. Nicholas Hodgson | SAP Facilitator |
| 19. David Silverside | Finance Manager |
| 20. Dr Graeme Patterson | Sediments Special Study Co-ordinator |
| 21. M. Richard Paley | Biodiversity Special Study Facilitator |

UNDP

- | | |
|-------------------------|--|
| 22. M. Louis Nduwimana | Environmental Programme Officer, Burundi |
| 23. Ms Winnie Musonda | Sustainable Dev Adviser for Env/GEF Projects, Zambia |
| 24. M. Silvester Sisila | Ass Res Rep, Env and Natural Resources, Tanzania |
| 25. Ms Debra Kahatano | Programme Officer, Env/GEF, Tanzania |

UNOPS

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| 26. M. Ingolf Schuetz-Mueller | Senior Environment Adviser |
|-------------------------------|----------------------------|

PCU

- | | |
|-------------------------------|---|
| 26. Dr Andrew Menz | Project Co-ordinator |
| 27. Dr Kelly West | Scientific Liaison Officer |
| 28. M. Pierre-Claver Nzimpora | Rapporteur |
| 29. M. Ritesh Bhandari | Project Assistant/Conference Co-ordinator |
| 30. M. Mamert Maboneza | Conference Secretary/Administration |

INVITE D'HONNEUR

- | | |
|----------------------------|---|
| 31. M. George W. Ssentongo | FAO Sec. CIFA Sub-Committee for Lake Tanganyika |
|----------------------------|---|